Une somme de 10 francs est votée à l'unanimité par le Conseil pour contribuer au monument de la commune du Bruville, où est enterré Germain Wattel, enfant de Wasquehal, tué à Rezonville.

Une demande d'augmentation, formulée par la Fanfare municipale pour réparations d'instruments a été renvoyée à une prochaine session.

Des avis favorables sont cont donnés concernant deux jeunes gens, actuellement au service militaire, afin qu'ils puissent revenir comme soutiens de famille après leur première année de service.

Un crédit de 167 fr. 80 — au lieu de 233 — est voté pour tronçon d'aqueduc au chemin rural n° 9.

Un conseiller appelle l'attention de ses collègues sur le mauvais état du chemin rural dit des Bas-Champs. Le Conseil décide d'y apporter des améliorations.

Le Conseil décide de donner gratuitement le terrain nécessaire pour la sépulture du curé de Wasquehal, décédé le 18 courant.

Il termine en votant un crédit de 36 fr. 50 pour visites faites aux écoles par le docteur Jacquart pendant l'épidémie.

La séance a été levée à 8 h. 1/2.

Hem. — On nous annonce, pour les dimanche et lundi 28 et 29 mai (*fête de la Trinité*), kermesse de la commune, deux brillants carrousels au bénéfice des pauvres.

Communications diverses

On nous prie d'insérer ce qui suit :

« La société municipale de gymnastique la *Roubaisienne* donne avis à MM. les entrepreneurs de Roubaix, qu'elle met en adjudication les travaux de reconstruction partielle et d'aménagement de son local, situé rue Jeanne d'Arc. Les plans et cahiers des charges sont déposés chez M. Paul Destombes, architecte, rue de Lille, et seront à la disposition des intéressés à partir du mardi 28 février courant. Cette adjudication aura lieu le jeudi 9 mars à 3 heures de l'après-midi dans les bureaux de M. Paul Destombes, en présence des soumissionnaires et des membres de la commission de la *Roubaisienne*. »

A LOUER boulevard de Paris, près le Parc Barbieux grande et belle maison, construite en 1888, et en parfait état d'entretien. — Jardin. — Gaz et eau aux étages.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du journal.

Cuisine. — Pour satisfaire au désir de nos lectrices, nous mettons à leur disposition, à la librairie du *Journal de Roubaix*, au prix exceptionnel de trois francs, le livre de cuisine dans lequel nous puisons, depuis deux ans, nos menus et nos recettes.

Chers lectrices, avez-vous quelqu'un à dîner, êtes-vous embarrassées pour votre plat du jour, consultez *La véritable cuisine de famille*, avec trente menus maigres et gras pour chaque mois de l'année, menus appropriés aux productions de la saison avec des renvois aux pages où sont traités les plats qui les composent.

Recettes très simples, peu coûteuses et donnant quantités.

Toutes les ménagères voudront se le procurer.

Menton. Une personne, d'un âge mûr, très respectable installée tout récemment à Menton, dans une villa confortable, prendrait quelques pensionnaires, qui trouveraient chez elle des soins très dévoués, une vie de famille et une bonne cuisine du Nord. Prendre l'adresse au bureau du journal. 65901—32742

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LOI SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

des filles mineures et des femmes

DANS LES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

promulguée le 2 novembre 1892

10 exemplaires en feuilles, 1 fr. 25; 25 id. 2.80.
En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 66320

WATTRELOS

Un acte de vengeance. — Un cultivateur, Renard Moïse, demeurant au hameau du Crétinier, a porté plainte contre le nommé Lecomte Paul, ancien domestique, renvoyé. Cet individu, à plusieurs reprises, le soir, est allé lancer des briques dans les carreaux. Hier, il a recommencé ses exploits : un des projectiles a failli atteindre la fermière à la tête.

Des domestiques et voisins sont sortis et l'ont poursuivi sans pouvoir l'atteindre. Une enquête est ouverte.

TOURCOING

Les cantines scolaires. — L'installation des cantines scolaires à Tourcoing, a été fort laborieuse : c'est ce qui en a retardé le fonctionnement. On annonce l'ouverture définitive pour le 2 ou 3 mars.

L'acquisition des ustensiles divers et leurs installation dans les locaux scolaires n'étaient pas les seules difficultés à vaincre. Il a fallu aussi se livrer à une enquête très longue par suite du très grand nombre de demandes, de participations gratuites — on nous affirme que le nombre de ces demandes est bien près d'atteindre 1000 — c'est la police qui a été chargée de ce soin.

Tout fait donc prévoir que cette innovation grèvera sérieusement les finances municipales. Il était donc prudent de subordonner dans l'avenir le fonctionnement régulier des cantines à la création d'une caisse spéciale des écoles.

Les conférences du jour. — Nous rappelons les deux conférences qui seront données aujourd'hui mardi : à huit heures du soir à la salle de la rue du sentier par M. l'abbé E. Mollet, sur le siège de Lille en 1792 et le centenaire de 1892 ; à huit heures et demie à la salle de la Société de géographie place Leverrier, par M. Turquan, sur la population française, sa géographie et ses mouvements.

Une réunion puplique. — On annonce, pour dimanche prochain, à l'ancien Petit-Château, une grande réunion publique qui fera époque. On parle comme orateurs du citoyen Renard, le cabaretier de Fourmies, de Jules Guesde, et des députés Millerand, Jaurès et Lafargue. Comme précédemment, M. Dron, député de Tourcoing, sera invité, par lettre recommandée, à y assister.

Il paraitrait que les réunions se succéderont, à de courts intervalles, jusqu'aux élections législatives.

Un accident évité. — La rue de Renaix, l'une des voies de la ville où la circulation est la plus active, n'a à certains endroits que trois à quatre mètres de largeur; et les trottoirs n'y existent qu'à l'état tout à fait rudimentaire.

Lundi, vers 3 heures de l'après-midi, un passant qui descendait cette rue et qui tournait le coin d'une maison frappée d'alignement, n'ayant pu apercevoir une voiture qui venait en sens contraire, à fond de train, fut atteint par le moyeu et faillit être entraîné sous les roues; il put heureusement se retenir au châssis d'une porte. Quant à la voiture — appartenant à un marchand de Mouveaux — le conducteur donna un coup de fouet et il fut vite loin.

Tombé malade sur la voie publique. — Lundi vers 6 heures du soir, on trouvait étendu de son long, la face contre terre, sur le trottoir de la rue Nationale, un homme vêtu assez pauvrement, et qui ne donnait plus signe de vie. Des passants le relevèrent et le portèrent à la pharmacie Clayes, place Notre-Dame. On constata facilement que le malheureux n'était nullement ivre, mais que son état paraissait très grave. On essaya vainement de lui faire prendre un cordial. On le transporta au poste de police, et on se mit aussitôt à la recherche d'un médecin.

M. le docteur Dumont arriva aussitôt. L'inconnu était toujours dans la même situation, et tous les moyens employés pour réveiller la sensibilité restèrent sans résultats. Le médecin ordonna alors son transfert à l'Hôtel-Dieu.

On a trouvé sur le malade un livret daté de St-Amand (Nord), au nom de Auguste Lecoin, jardinier, âgé de 33 ans.

Le tailleur prévoyant. — En relatant avant-hier l'arrestation du tailleur, Pierre Harmans, nous avons dit qu'au nombre des objets les plus disparates découverts dans sa chambre, se trouvaient de nombreux pots de fleurs, qui ont été reconnus comme appartenant à M. Santi, horticulteur, à la Malcense, il y en avait pour 33 fr. On se rappelle que dans le courant de janvier, M. Catteau, facteur des postes, a été victime d'un vol important de poules et lapins : comme il est facile de passer de sa cour dans le jardin de M. Santé, il est probable que Harmans a fait cette nuit-là un double coup : fleurs et volailles.

Les drames de l'inconduite. — On n'a peut être pas oublié Hortense Blanblomme, cette jeune fille de 21 ans qui avait tenté de se suicider, l'année dernière, au sentier de Roncq, dans un cabaret où elle était servante. La *corde* avait pu être coupée à temps. Un peu plus tard, la malheureuse était compromise, dans un vol de zinc, avec un nommé D..., chez qui elle demeurait à Roubaix, mais qu'elle a quitté depuis quelque temps, pour revenir à Tourcoing, rue de l'amiral Courbet.

Dimanche après-midi, Hortense Blanblomme, qui est sur le point de devenir mère, a été assaillie dans son logement et à moitié assommée par cet individu, que la police a recherché lundi pendant toute la journée. On croit qu'il s'est réfugié à Roubaix.

Halluin. — *Voies de fait* — Un tisserand expulsé de France, Constant Vanghemberghe, âgé de 35 ans, a menacé d'un couteau un autre tisserand, Jean-Baptiste Delporte, demeurant au Trois Ballots : il s'est ensuite livré à des voies de fait sur un trieur de lin, Jules Demunck, âgé de 18 ans, demeurant au Gravier.

M, Duquennes, commissaire de police, a dressé procès-verbal à charge de l'agresseur.

Roncq. — *La contrebande.* — Les douaniers Richeux et Bouville, de la brigade de Roncq, ont saisi, au hameau du Vinage, deux ballots contenant ensemble 91 kilos de tabac Moravie, de provenance belge, abandonnés par deux fraudeurs inconnus.

CHAMBRES ET APPARTEMENTS A LOUER

(Voir le Tableau à la 4e page)

LILLE

La Société des Agriculteurs du Nord tiendra sa séance solennelle, consacrée à la distribution des récompenses aux lauréats des concours agricoles de 1892, le dimanche 19 mars prochain, à une heure de l'après-midi, dans la grande salle des fêtes de la Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 116, à Lille.

Le Comité linier distribuera dans cette même séance les récompenses du concours linier.

Le banquet qui suivra cette cérémonie aura lieu à quatre heures, dans la salle des séances de la Société, 15, rue Faidherbe, à Lille.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 27 février.* — UN VOLEUR PRÉCOCE. — Le garde Delnatte de Mouveaux dépose devant le Tribunal qu'il avait reçu de M. Chaunin, cultivateur, à Mouveaux, une plainte concernant un vol de lapins commis à son préjudice: M. Chaunin avait ajouté qu'il avait trouvé ses lapins aux mains de Mme Aacke, marchande de volailles au Blanc-Seau laquelle avait fait cette acquisition d'un jeune homme d'une quinzaine d'années, Jules Maes.

Le garde avait arrêté ce dernier qui, outre ce vol, avoua encore avoir pris du zinc à Croix, à l'église de Mouveaux et chez Mme Agache.

Un petit camarade et un chiffonnier de Roubaix qui avaient d'abord été impliqués dans cette affaire comme complices, ne sont plus inquiétés.

Jules Maes qui a quinze ans comparait seul : il est envoyé pour trois mois dans une maison de correction.

LA FRAUDE. — Célina Guilbert, de Roubaix, trois jours 500 francs d'amende avec application de la loi Bérenger pour la prison.

Cour d'appel de Douai. — *Audience du lundi 27 février 1893.* — PROCÈS DE PRESSE. — On se rappelle le procès intenté au *Phare*, de Dunkerque, par M. Lalou, député. Il s'est terminé, en première instance, par la condamnation du journal, à une vingtaine de mille francs de dommages-intérêts.

Il est déféré à la chambre des appels de police correctionnelle. M. le président Desticker a fait le rapport. Deux avocats du barreau de Paris ont successivement pris la parole. Me Cléry pour le *Phare*, et Me Seligman pour M. Lalou.

LE SCANDALE DE DUNKERQUE

Histoire de Salomon de Lévita, de la belle Hollandaise et de leurs associés, dits « les Coupeurs de Bourse » de Dunkerque.

La ville de Dunkerque est profondément émue par une *scandaleuse affaire qui a son retentissement dans toute* la région. Il s'agit des méfaits d'une bande organisée pour l'exploitation des matelots de passage au port. L'histoire, qui est déjà vieille, a eu son dénouement samedi devant le tribunal correctionnel où les inculpés ont rendu compte d'un petit nombre de leurs méfaits, tandis que la plupart et, sans doute les plus graves, resteront dans l'obscurité qui les couvre depuis douze ou quinze ans.

La belle Hollandaise

Il y a une quinzaine d'années, on remarquait, au milieu des boutiques de nos foires une « loge » fermée par une draperie et portant l'enseigne attirante :

LA BELLE HOLLANDAISE

Visible pour les hommes seulement

A l'entrée de la boutique, se tenait un personnage aux cheveux et aux favoris noirs qui battait le rappel et poussait le monde à l'intérieur du *salon*. Le peuple, qui flaire l'étranger du premier coup, donnait quantité de surnoms à ce personnage qu'un petit nombre seulement savaient appeler de son vrai nom : le *Juif*. C'était le mari...

Quant à la dame, elle était juchée sur un fauteuil de paille, garni d'une défroque en étoffes décolorées. Court vêtue d'en haut, court vêtue d'en bas, le sourire sur les lèvres, caressant des yeux la petite troupe de matelots et *de soldats, elle adressait au public ces quelques mots en* hébréo-français : « Mes beaux messieurs, la belle Hollandaise, c'est moi! J'ai dix-sept ans, etc., etc. »

Elle eut comme cela dix-sept ans pendant un bon nombre d'années. Puis, on adjoignit une photographie à l'attraction principale. Puis, les capitaux affluant, on pensa à quelque chose de mieux. C'est ici que l'affaire commence à se gâter.

Un « négociant »

L'installation de la photographie avait eu presque autant de succès que les contours de la dame aux dix-sept ans. Nos deux compères eurent donc l'occasion de voir de près toute la population du port, de scruter tout à loisir les faiblesses et les besoins de ces braves gens crédules et loyaux. Ils constatèrent que la plupart ne faisaient là qu'un court séjour et étaient forcés de s'embarquer à jour fixe, de sorte qu'il leur serait difficile de porter plainte à la justice si quelque mésaventure leur survenait, par exemple, la nuit de l'embarquement.

Et puis, un bon nombre étaient étrangers, et pourraient, tout à leur aise, aller se plaindre à Hambourg ou à Christiania, *d'avoir perdu 50 francs à Dunkerque. C'est* sur cette masse qu'on devait agir par tous les moyens possibles. On n'y manqua pas.

Maison de « Confections »

On trouvait de tout chez Salomon de Levita : bon souper, bon gîte et le reste.

Sa spécialité avouée était d'habiller les gens. Un brave matelot attiré chez lui par un rabatteur se voyait circonvenu et convaincu qu'il ne pouvait, à aucun prix, se moutrer en ville avec sa blouse et son pantalon. *Immédiatement, on se jetait sur lui, on le* décidait à se déshabiller; on lui mettait n'importe quoi sur le dos: toute la bande assistant à l'essayage jurait ses grands dieux qu'elle n'avait jamais vu un homme mieux habiller.

Au moment de payer, Salomon refusait l'argent. Avec un gentil garçon, comme vous, disait madame, on ne règle pas sans prendre quelque chose. Les petits verres tout préparés faisaient leur apparition : on trinquait et le dénouement s'accomplissait dans le mystère.

Un cabaret modèle

Au coin de la rue Emmery et de la rue du Jeu-de-Paume, Salomon de Livita, fit l'acquisition d'un immeuble et y installa un estaminet à l'enseigne : *Liverpool Arm's.*

Le bandit avait aussi bien choisi la place que l'enseigne. En effet, c'est juste en face que se trouve le consulat anglais. Or, c'est au consulat que les matelots anglais touchent leur paie. En sorte que Salomon était sûr de les saisir au bon moment. L'enseigne en anglais leur tirait l'œil ; ils s'arrêtaient, Salomon leur faisait ses offres les plus engageantes. Mais que se passait-il?

Le mauvais sommeil

Tous les matelots d'ici vous en parleront de ce mauvais sommeil.

Il y a là de solides gaillards qui ont lutté avec la bouteille dans tous les pays, et qui en ont toujours eu raison. Plusieurs vous raconteront qu'eux, les invincibles, se sont sentis envahis par le sommeil après le deuxième petit verre.

Quand le pauvre diable était bien engourdi, on commençait par visiter soigneusement ses poches. Puis, on attendait l'heure propice et on le jetait dehors sans un sou. Le lendemain, il était incapable de dire où il avait passé sa soirée. Ignorant les usages du pays s'il était étranger, il ne savait même pas à qui se plaindre.

Digne fils de ses pères, digne père de son fils

Il paraît qu'une si noble race aura dans l'avenir des descendants dignes de la continuer. Le bon jeune homme que la belle Hollandaise donna pour fils à son époux se permit un jour une assez audacieuse fredaine. Voulait-il de l'argent pour s'amuser seulement un peu, comme il convenait à ses dix-neuf ans? Voulait-il, ce qui me paraît plus conforme à sa précoce maturité, fonder une succursale de la maison paternelle? Toujours est-il qu'il écrivit à la supérieure d'une maison religieuse la courte lettre qui suit :

« *Madame, si vous ne vous hâtez d'envoyer cinq mille francs, poste restante, aux initiales X. Z., nous dévoilerons sans pitié vos secrets que nous connaissons.* »

Silence de la supérieure, et nouvelle lettre du petit Juif, qui se fait pincer à la poste par la police.

Israël s'agita, et, par une de ces manœuvres qui lui réussissaient régulièrement il y a peu de temps encore, parvint à étouffer l'affaire.

Le matelot Lucht ou l'orgueil puni

Le zèle de M. Freyburger, commissaire à Dunkerque, ne réussissait pas à saisir des coupables que toute la ville se montrait du doigt. Les événements y suppléèrent, et ce fut un pauvre matelot allemand qui causa leur perte en rendant à tous ses camarades l'immense service d'extirper cette malpropre engeance.

Il y a trois ans, Jean Lucht débarque à Dunkerque, *passe par les mains* de nos gens, et en sort nu comme un ver, jurant après coup qu'on ne le reprendra plus.

Vers le 10 janvier de cette année, il repasse à Dunkerque et se trouve face à face avec un rabatteur de Salomon qui faisait le guet près du port. Le rabatteur *reconnaît* Lucht, se rappelle que c'était une bonne prise et lui fait un petit discours très séduisant. Lucht le suit.

Mais, en entrant dans l'établissement, il reconnait la *dame* et veut s'enfuir. Le *commis* le saisit par le bras. Ce n'est pas elle, lui dit-il, c'est ma femme à moi, la sœur de la femme à Salomon.

Lucht se laisse persuader, et achète pour 75 francs de marchandises qui n'en valait pas 25. Le lendemain, il touche sa paie et se voit à la tête de 666 francs.

Les sangsues le ressaisissent, et ici le mystère commence. Le lendemain matin, Lucht *n'a plus un sou* de ses 666 francs. Il avait couché chez un associé de Salomon.

Voulant faire porter ses malles au bateau, il cherche dans ses poches et ne trouve plus qu'une montre qu'il ne se connaissait pas. Eu cherchant bien, il se souvient de l'avoir acheté la nuit pour 200 fr. Il veut la revendre, on lui en offre 25.

C'est ce fait qui a provoqué les poursuites et l'arrestation de Salomon de Lévita qui a été jugée samedi.

En correctionnelle

Tous les faits exposés ci-dessus ont été confirmés samedi devant le tribunal correctionnel de Dunkerque.

Salomon de Lévita est condamné à deux ans de prison ; sa femme à un an et un jour ; les deux complices obtiennent, le premier un an et un jour, le second huit mois.

Les accusés sont en outre solidairement condamnés à 4,000 *francs de dommages intérêts envers la victime.*

Le procureur de la République demandait un an de prison seulement pour Salomon; le tribunal a donc été plus loin que lui dans la répression.

A Dunkerque, tout le monde déclarait bien haut que, s'il y avait eu acquittement, on aurait lynché les coupables et pillé leurs boutiques.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 27 février

Présidence de M. le conseiller TELLIER. — Ministère public, M. SCHULER, substitut du procureur général.

2e affaire. — **Vol à Fresnes**

Sénécaut est condamné à cinq ans de prison.— Défenseur, Me Ador.

3e affaire. — **Incendie à Potelle**

Constantin-François Wargnies, domestique, demeurant à Wargnies-le-Petit, arrondissement d'Avesnes, est âgé de 21 ans.

Le 5 août 1892, vers six heures du matin, un incendie éclatait à Potelle, dans les bâtiments de ferme de M. Jean-Baptiste Carton et les détruisait presque entièrement, avec les récoltes qu'ils contenaient, ainsi que la plus grande partie de la maison d'habitation avec son mobilier.

L'enquête faite par la gendarmerie de tarda pas à établir que l'auteur de ce sinistre était le nommé Wargnies, domestique de M. Carton, qui a avoué, en effet, avoir, à l'aide d'une allumette chimique, mis volontairement le feu à du foin déposé dans la grange de son maître.

Les pertes sont évaluées à 4,000 fr. et n'étaient point couvertes par une assurance.

L'accusé n'a fourni aucune explication satisfaisante au *sujet du mobile qui l'a poussé à commettre son crime.* Il était, depuis le mois de juin, au service de son patron, et n'avait aucun motif d'animosité contre lui.

Il devait être jugé à la dernière session d'assises; mais l'affaire fut alors remise, pour la soumettre à l'examen de médecins aliénistes.

Wargnies, reconnu irresponsable, est acquitté. — Défenseur, Me Kiener.

Audience du mardi 28 février

Présidence de M. le conseiller TELLIER
Ministère public : M. TAINTURIER, avocat général

1re affaire

TENTATIVE D'ASSASSINAT ET VOL A ROUBAIX

L'ACCUSÉ

Honorat-Félix Beulque, rattacheur à Roubaix, est né à Tourcoing, le 29 janvier 1865. Il a donc 28 ans.

EXPOSÉ DES FAITS

L'accusation les raconte ainsi :

Beulque vivait, depuis deux ans environ, avec Aimée Catoire. Mais, dans les premiers jours de novembre 1892, cette jeune fille, fatiguée des mauvais traitements dont elle était l'objet, résolut de se séparer de lui, pour aller habiter chez les époux Wilhem, cabaretiers.

Il conçut une vive irritation de cet abandon. Dans la journée de dimanche 20 novembre, il engagea vainement la fille Catoire à revenir avec lui.

Vers huit heures et demie du soir, il se rendit à l'estaminet Wilhem pour l'y trouver, et se tint en observation près d'elle, sans lui parler. Il sortit ensuite avec l'intention de s'armer; il ouvrit, à l'aide d'une fausse clé, la porte de la chambre de l'agent de police Fornier qu'il savait absent, et vola le révolver de cet agent.

Il retourna au cabaret des époux Wilhem et tira, presque à bout portant, un coup de son arme sur Aimée Catoire. Celle-ci fut atteinte à la figure, par une balle qui lui traversa la joue et lui brisa deux dents.

Beulque, dirigeant alors son revolver contre lui-même, s'envoya un projectile dans la tête. Il ne réussit qu'à se faire une blessure assez légère. Mis aussitôt en état d'arrestation, il avoua son crime, *mais nia l'avoir préméditê.*

La fille Catoire a survécu.

NORD

Baisieux. — *La fraude.* — Dimanche soir, vers six heures et demie, deux voitures chargées de marchandise de contrebande, étaient arrivées à cinquante mètres du bureau de douane, lorsque les conducteurs, fouettant leurs chevaux, accélérèrent l'allure.

M. le sous-brigadier Cornille frappa de sa lance, laquelle se cassa, le cheval de la première voiture qui continua sa route, suivie de la seconde.

Aussitôt l'alarme fut donnée à coups de revolver. A la sortie de Baisieux, les contrebandiers, sachant sans doute où sont postés les douaniers de service, prirent la route de Cysoing et la traversèrent sans plus être inquiétés.

Malgré toutes les diligences de la douane, il a été impossible de les rejoindre.

Bouvines.— *Un voleur précoce.* — Un tout jeune homme, Pierre Longuépé, âgé de 13 ans, s'est emparé de diverses sommes formant un total de 100 francs, dans plusieurs maisons de la commune. Mais là ne se bornent pas ses exploits. Le Cartouche en herbe s'est fait remettre de l'argent, depuis deux ans, par de vieilles demoiselles du nom de Deucouvaux, qui out déclaré lui avoir prêté en tout *mille francs environ.*

Le jeune Longuépé pour arriver à ses fins, exhibait de faux billets au nom de son père, honorablement connu dans la localité, et prétendait qu'il allait recueillir un héritage. En outre, il aurait enlevé dernièrement à Lille, rue Léon Gambetta, un piston évalué à une cinquantaine de francs, revendu 10 francs à Cysoing.

La gendarmerie a opéré une perquisition chez des personnes accusées d'avoir reçu de l'argent et des dons du jeune maraudeur.

Elle y a saisi un grand nombre d'objets provenant des vols dont il s'agit.

Le crime de Thumesnil. — Le parquet de Lille s'est, lundi, transporté de nouveau à Thumesnil, pour continuer l'instruction de l'épouvantable crime dont cette localité a été le théâtre.

Les deux inculpés, les frères Descamps, se trouvent en ce moment gravement indisposés ; leur état de faiblesse et d'abattement est tel qu'on n'a pu leur arracher une seule parole ; ces malheureux pouvaient à peine se tenir debout ; on les a fait entrer chez eux pour se reposer.

Le parquet, arrivé à deux heures et demie, a visité la seconde maison des frères Descamps ; les perquisitions faites n'ont amené aucun résultat.

Les prisonniers ont été reconduits à Lille en voiture à trois heures de l'après-midi.

Une déposition importante a été faite au juge d'instruction. Un domestique de ferme, lui a-t-on dit, est parti lundi matin, à la suite de circonstances qui l'ont fait suspecter.

D'autres témoins ont été entendus, mais on n'a appris rien de nouveau.

Cambrai. — *Est-ce un espion ?* — Un individu que l'on croit sujet allemand, qui est fou ou qui simule admirablement la folie, a sauté d'un wagon à Busigny avant l'arrêt du train, et s'est blessé dans sa chute. Il a été admis en observation à l'hôpital Saint-Julien. Cet individu était porteur de valeurs allemandes.

PAS-DE-CALAIS

Les placards dans le Pas-de-Calais. — Lens, 27 février. — Des placards manuscrits ont été affichés cette nuit dans les différents centres du bassin houiller du Pas-de-Calais et notamment à Lens. Ces placards ont été enlevés par la police.

Hénin-Liétard. — *Chute mortelle dans un puits.* — Un terrassier, François Renaud, travaillait à l'approfondissement d'une fosse, lorsqu'il est tombé au fond du puits mesurant 33 mètres de profondeur.

La mort a été instantanée.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 27 février.* — Alphonse Isebaert, rue de Béthune, 31. — Germaine Bouquillion, rue Sébastopol. — Florimond Lemaître, rue du Coq-Français, 196. — Léopold De Duytsche, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 4. — Marcel Browaeys, rue de Saint-Maurice, 73. — Julien Werquin, rue de Croix, cour Nuyts, 3. — Jules Melliez, rue de Denain, cour Flamencourt, 7. — Raymonde Vaicke, Hotel-Dieu. — Joséphine Vanoosthuyse, Hotel-Dieu. — François Lerouge, Hotel-Dieu. — Prudent Deplechin, rue de Tournai, 26. — Madeleine Gripon, rue de l'Espérance, 15 — Oscar Copejans, rue de Decrême, 195. — Marcel Hellemont, rue de Mouveaux. — Adrienne Hellemont, rue de Mouveaux. — Jeanne Verdoncq, rue Mareau, 49. — Louise Hillewaere, rue de Traversière, maisons Flipo. — *Déclarations de décès du 27 février.* — Jean Vanderstraten, 3 ans, Grande-Rue, cour Loridant, 7. — François Rooms, 3 mois, rue de l'Hommelet, 131. — Marie Duplat, 10 mois, Grande-Rue, cour des Quinze-Ballots 17. — Gustave Schellynck, 2 ans, rue d'Espagne, 30. — Florimond Dulieu, 3 ans, rue Decrême, 181. — Jean-Baptiste Vandamme, 65 ans, cabaretier, rue de Rome. — Désiré Ducoin, 39 ans, boulanger, rue du Coq-Français, 9. — Aline Koning, 1 mois, boulevard Gambetta, 129. — Célina Deroubaix, 55 ans, ménagère, rue de Croix, 38. — Marthe Lys, 8 jours, Hotel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 26 février.* — Georgette Lemahieu, Blanc-Seau. — Robert Hellier, Grande-Place. — Charles Declercq, rue de la Latte. — Hélène Londan, rue des Quinze-Bouteilles. — Blanche Leignel, sentier de Roncq. — Eugène Pierson, rue Saint-Roch. — Alice Hajot, rue de la Latte. — Madeleine Debonverte, rue des Quinze-Bouteilles. — Léon Scritts, Croix-Rouge. — Julien Loosens, Blanc-Seau. — Elise Vansteenkist, rue du Tilleul. — *Du 27.* — Marcel Lallemand, rue du Dragon. — Bertha Bourey, rue de l'Eglise, Blanc-Seau. — Paul Leblanc, rue du Tilleul. — Germaine Morel, rue du Moulin. — *Déclarations de décès du 26 février.* — Hélène Christiaens, 9 ans. Phalempins. — Jean-Baptiste Gaill 83 ans, sans profession, Blanc-Seau. — Ferdinand Bruneel, ans, manœuvre de maçon, rue du Cimbale. — Marie Kib 7 mois. — Henri Vandaele, 7 ans, rue du Jamboo. — M Pauwel, 3 mois, rue de Gand. — Jules Catteau, 1 mois, rue de Marlière. — *Du 27.* — Mélanie Vanmerhaeghe, 16 jours, rue des Coulons. — Andréa Vanneste, 21 jours, Pré de la Baille. — Rosalie Capart, 69 ans, sans profession, rue des Coulons. — Angèle Delberghe, 38 ans, sans profession, rue du Clinquet. — *Louis Delcroix*, 75 ans, sans profession, rue de Tournai. — Jean Degeselle, 53 ans, contre-maître, rue Nationale. — Emile Desmettre, 6 ans, rue de la Cloche. — Georges Poiré, 4 mois, rue de la Latte.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUCOIN-CAILLOU qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Désiré DUCOIN, boulanger, décédé à Roubaix, le 27 février 1893, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 1er mars, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1\|2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 2 dudit mois, à 9 heures 1\|2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du *Coq-Français*, 9.

Les amis et connaissances de la famille LEERNIS-TISSENS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Malvina LEERNIS, décédée à Roubaix, le 27 février 1893, à l'âge de 45 ans, *administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise*, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 1er mars 1893, à 3 heures 1\|2, en l'église du Saint Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, *Au Vieux Moulin d'Or*, rue du Tilleul, 336.

Les amis et connaissances de la famille POISSONNIER-DUHAMEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Apolline-Joseph DUHAMEL, décédée à Roubaix, le 27 février 1893, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 1er mars, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 2 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Redoute, 3.

Les amis et connaissances de la famille DEKIMPE-HOUPLINE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Charles-Siméon DERIMPE, décédé à Wattrelos, le 27 février 1893, à l'âge de 2 mois, et 5 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 2 mars, à 9 heures, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Petit Tournai, à 8 heures 1\|2.

Les membres du Conseil de Fabrique de l'église Saint-Joseph, à Roubaix, feront célébrer un Obit Solennel au Maître-Autel de ladite église, le mercredi 1er mars 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Louis-Joseph DUBAR, président du Conseil de Fabrique, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, veuf de Dame Louise FERRIER, pieusement décédé à Roubaix, le 15 février 1893, à l'âge de 72 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 1er mars 1893, à 9 heures 1\|2, pour le repos de l'âme de Dame Clémence-Marie-Joseph BAUCARNE, épouse de M. Désiré DELCROIX, décédée à Roubaix, le 24 janvier 1893, dans sa 63e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Le drame de la porte de Bruges, à Menin, devant la cour d'assises de Bruges. — Les débats sont présidés par M. Van Biervliet, conseiller à la cour d'appel.

On se rappelle les terribles tortures qu'un cultivateur infligea à sa femme, tortures qui se sont terminées par la mort de la martyre.

Vervisch comparait donc à l'audience, lundi à dix heures, du chef de meurtre avec préméditation.

Les témoins sont au nombre de 35. Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation, dont voici le résumé :

Vervisch entretenait depuis longtemps des relations coupables avec sa servante *Louise Soenen. Il prétendait* que sa campagne légitime menait une vie immorale, qu'elle s'adonnait à la boisson. Plusieurs fois il l'attacha par les cheveux au plafond et puis la frappa jusqu'au sang.

Après avoir enduré cet horrible supplice pendant plusieurs jours, la martyre succomba. L'autopsie a établi que le corps ne contenait pas la moindre quantité de boissons alcooliques. D'autre part, l'épouse Vervisch était une femme honnête, incapable de commettre les actes ignobles dont son mari l'accusait.

M. Van den Bossche, commissaire de police de Menin, fournit à la Cour de précieux renseignements.

L'inculpé est défendu par Me De Poorter et Van Tomme.

Le huis-clos pour l'audition des témoins est prononcé.

A sept heures, l'audience est suspendue. Elle sera continuée demain mardi.

Seneffe. *Un vol important.* — Des malfaiteurs se sont introduits chez un teinturier, Victor Coling, qui a été victime d'un vol de 40,000 fr. en actions.

Vatermael. — *Tué sur la voie ferrée.* — Un certain Hoffman, demeurant à Auderghem, traversait la voie ferrée, lorsqu'un train venant de Bruxelles le renversa. On ne trouva plus qu'un amas de chairs informes.

Mons. — *Rencontre entre gardes chasses et braconniers.* — Une lutte s'est engagée entre deux gardes-chasses et une dizaine de braconniers qui tendaient des filets.

Dans la mêlée, les deux gardes ons reçu de nombreuses contusions, mais les braconniers ont été plus maltraités. Plusieurs ont reçu de violents coups de crosse.

Ils ont pris ensuite la fuite. On n'a aucun indice pouvant mettre sur leurs traces.

LE MATCH VÉLOCIPÉDIQUE

Après la course. — Terront et Corre. — Deux vélocipédistes affamés.

On croit peut-être qu'après le fameux match couru au palais des Machines et qui a duré quarante-deux heures, les deux champions sont aujourd'hui étendus sans forces dans leur lit, *le visage blême, portant les traces de l'immense fatigue des jours précédents.*

Il n'en est rien.

En sortant de la piste, un ami de Charles Terront, M. Reulos, lui a jeté une couverture sur les épaules et l'a *fait monter dans un coupé qui attendait à la porte.* En quelques minutes, ils étaient dans un établissement, où Terront a pris un bain qui lui a fait le plus grand bien. Après son bain, il est rentré chez lui, avenue de la Bourdonnais, où il a diné en famille, de grand appétit. A neuf heures, il s'est couché, et, jusqu'à deux heures du matin, a dormi profondément.

A deux heures, il s'est réveillé. Sa fatigue était telle qu'il n'a pu se rendormir. Sa femme lui a donné du bouillon, qu'il a absorbé avec plaisir, car il mourait de faim.

Il s'est ensuite recouché, et ne s'est levé qu'à dix heures et demie.

Charles Terront se plaint d'une légère inflammation aux yeux ; elle est causée par la poussière que soulevaient dans la piste les entraîneurs. Impossible de porter des lunettes, les verres se couvrent rapidement de poussière.

De plus, il a le genou droit un peu enflé. Il a l'habitude, en effet, de pousser avec la jambe droite pour démarrer. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'enflure.

A part cela, tout va bien et le matcheur a un appétit excellent.

Le vainqueur a déjeuné hier dans un café de l'avenue de la Grande-Armée, avec ses amis.

Il a passé l'après-midi chez sa mère, qui habite Clichy, et qui en ce moment est un peu souffrante.

— *Corre habite à Levallois Perret, rue Chaptal, 13 bis.*

Après la course d'avant-hier, Mme Corre a ramené son mari à Levallois. Il a pris un bain et, après son dîner, il s'est mis au lit et a dormi parfaitement toute la nuit.

Comme Terront, Corre est affamé. Il dévore littérale*ment les aliments qu'on lui donne.*

Il se porte parfaitement bien et parait tout disposé à recommencer l'épreuve.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Mardi 28 février, un 3 de 5 mort pour 200 fr. à « l'Enfié. » Les « Intrépides de Tournai » contre les « Invincibles de Roubaix. » Plumes pour plumes. L'entrée du parc au gagnant. Mise au parc à 4 heures.

— Jeudi 2 mars, un 3\|5 mort pour 100 fr., à l'Enfié contre les Amis réunis d'Ingelmunster. Tous poulets; mise au parc à 4 heures.

TOURCOING. — Résultat de 2\|3 mort pour 50 fr. qui a eu lieu dimanche 26 février chez M. Dutat, estaminet du boulevard. Les « ambulants du bout du monde » ont gagné le 2\|3 et M. Dutat la paire de plaisir.

A l'estaminet du Coq chantant, rue Saint-Louis le 2\|3 mort pour 50 francs qui a eu lieu dimanche a été gagné par la société de Roncq. Le Coq chantant a gagné la paire de plaisir.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Fédération colombophile Roubaisienne (fondée en 1868). — Siège fédéral chez M. Elie Catteau, rue de l'Epeule, 159, estaminet de l'Epeule. La Commission de la Fédération colombophile Roubaisienne a l'honneur de porter à la connaissance de ses nombreux amateurs intéressés la statistique de l'année 1892. La Fédération a expédié en gare de Roubaix pour divers localités désignées ci-dessous.

9 concours ont eu lieu sur Breteuil (142 kil.) : 5.042 pigeons y ont pris part de la manière suivante : 3,904 pour concours; 266 pour honneur; 872 pour essais; 2.782 pour la poule à 0,25 c.; 3.644 id. à 0,50 c., 2,935 id. à 1 fr.; 1,097 id. à 2 fr.; 393 id. à 3 fr.; 138 id. à 5 fr.

6 concours ont eu lieu sur Clermont (150 kilom.) — 4.644 pigeons y ont pris part de la manière suivante : 3 343 pour concours, 234 pour honneur, 1.070 pour essais, 2.129 pour la poule à 0.25 centimes, 2.156 id. 0.50 c., 2.430 id. 1 fr., 958 pour la poule à 2 fr., 293 id., 3 fr., 88 id. 5 fr. 1 pigeon pour la poule à 10 francs.

Un concours a eu lieu sur Creil (164 kilom.). — 1.048 pigeons y ont pris part comme suit. 851 pour le concours, 16 pour honneur, 90 pour essais, 530 pour la poule à 0,25 cent., 530 pour la poule à 0.50, 621 pour la poule à 1 fr. 247 pour la poule à 2 fr., 89 pour la poule à 3 fr., 29 pour la poule à 5 fr.

6 concours ont eu lieu sur Chantilly (174 kilom.) — 5.457 pigeons y ont pris part comme suit : 4.321 pour concours, 1737 pour honneur, 399 pour essais, 2.663 pour la poule à 0,25, 2.717 id. à 0,50, 1.437 id. à 1 fr., 1.153 id. à 2 fr.; 423 id. à 3 fr., 134 id. à 5 fr.; 4 pigeons pour la poule à 10 fr.

2 concours ont eu lieu sur Chartres (282 kilom.). — 1103 pigeons y ont pris part comme suit : 829 pour le concours, 136 pour honneur, 148 pour essais, 554 pour la poule à 0.25 cent., 543 id. à 0 50, 648 id. à 1.00, 305 id. à 2 00, 129 id. à 4.00, 49 id. à 5.00, 17 id. à 10.00.

1 concours ont eu lieu su Longeau (106 kilom.) — 733 pigeons y ont pris part comme suit : 645 pour le concours, 14 pour honneur, 94 pour essais; 464 pour la poule à 0,25 cent., 457 id. à 50 cent., 483 id. à 1 fr., 190 id. à 2 fr., 69 id. à 3 fr. 23 id. à 5 fr.

1 concours a eu lieu sur Sainte-Maure (435 kilomètres). 147 pigeons y ont pris part comme suit :

112 pour le concours, 15 pour honneur, 20 pour essais, 76 pour la poule à 0,25 cent., 77 pour la poule à 0,50 c., 95 pour la poule à 1 fr., 57 pour la poule à 2 fr., 24 pour la poule à 3 fr., 8 pour la poule à 5 fr., 1 pour la poule à 10 fr. Ensemble 14,002 pour le concours, 1,359 pour honneur, 2,663 pour essais.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX (Hippodrome). — Bureaux à 7 h. 1\|4. Rideau à 8 heures. — Jeudi 2 mars 1893. — Dernière représentation de gala donnée par la troupe, chœurs, orchestre et corps de ballet du Grand-Théâtre de Gand. Le plus grand succès de la Saison à Gand : BENVENUTO, opéra en 4 actes et 6 tableaux, paroles de Gaston Hirsch, musique de E. Diaz. — Au 5e tableau, grand ballet, réglé par M. Rougier. Grande mise en scène. Entrées de faveur rigoureusement suspendues. Prix des places : Loges et fauteuils, 3 fr. Pourtour, 2 fr. 50. Premières galeries de face, 1 fr. 75 Premières galeries de côté, 1 fr. 25. Secondes galeries, 60 centimes.

Il a été très content

Ma femme souffrait d'une douleur sciatique. Le docteur avait ordonné, mais sans succès, des cataplasmes et des vésicatoires. J'ai eu alors recours au St. Jacobs Oil; dès les premières frictions, les douleurs ont été calmées, comme par enchantement. C'est vous dire que j'ai été très content du St. Jacobs Oil, il calme instantanément les douleurs les plus violentes.

Moi même, je suis goutteux, les frictions avec le *St. Jacobs Oil ont toujours calmé mes attaques de* goutte. Vous pouvez donner à cette lettre la publicité que vous voudrez.

HIPPOLYTE BARBÉ, Propriétaire,
5, rue des Perriers Montfermeil (Seine-et-Oise).
c33958

On ne saurait trop répéter ce précepte banal « qu'il ne faut pas se fier aux apparences ». Un ami à qui j'avait conseillé des Capsules Guyot pour un rhume déjà ancien me disait avec amertume que ça n'allait pas mieux. Etonné, je me fais montrer le flacon. C'était une imitation vulgaire. Je lui fis observer que les véritables *Capsules Guyot*, si efficaces contre les rhumes et les bronchites, se vendent en flacon portant sur l'étiquette l'adresse, 19, rue Jacob, Paris, et la signature Guyot imprimée en noir sur chaque capsule *blanche*. Dans les cas anciens et rebelles il est souvent utile d'associer aux capsules le *Goudron Guyot* (liqueur), de même origine. 33959d

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines et métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.

Carton Jacquard, Vincenzi, d'armure et d'apprêts. Dépô de la fabrique **Théodore Véron**. Papiers de toute qualités, Désiré **PECKRE**, Tourcoing.

GUÉRISON RADICALE des maladies secrètes ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel PAR

M. VANDENDRIESSCHE
médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

POMMADE ANTIHERPÉDIQUE

Pour Dartres, Eczémas, Démangeaisons

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandant-poste

CONSULTATIONS GRATUITES

Tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance

31472 – 6361

AGENDA DES INDUSTRIES TEXTILES

POUR 1893

à l'usage des industriels, employés et contre-maîtres

Cet agenda contient de nombreuses indications se rapportant à la laine, au coton et aux autres textiles : barêmes, comptes de revient, renseignements sur les ventes publiques de Londres et de Liverpool, numérotage des fils, mécanisme des marchés à termes sur laines peignées, nomenclature des Chambres de commerce françaises à l'étranger, liste de fournisseurs des industries textiles, etc., etc.

Elégant et solide Agenda de poche, relié en jolie percaline, tranche rouge.

En vente au prix de 0,60 c. au bureau du journal 17, rue Neuve, à Roubaix.

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 25 février.

Le cours de l'or est à 318 .\|. piastres papier monnaie.

Buenos-Ayres, 5 février.
(Par *Ville-de-Cadix*)

Laines. — Les arrivages de la quinzaine ont atteint environ 40,000 balles et auraient été beaucoup plus considérables sans le manque de wagons qui retarde les expéditions de la campagne.

La hausse de l'or a amené plus d'activité sur le marché de cet article et a permis la réalisation d'une bonne partie du stock sur place. Les prix se sont maintenus favorables pendant la majeure partie de la quinzaine.

Les laines métisses fines Rambouillet et les croisées Lincoln spéciales, de qualité supérieures sont toujours les plus demandées.

Peaux de mouton. — Les entrées de la quinzaine ont atteint environ 20.000 balles peaux de mouton ou d'agneau

Le marché de cet article s'est maintenu assez actif à cause d'un stock peu abondant et de l'élévation du taux de la prime.

Les lots où abondent les peaux d'*épidémie sont* recherchées par les acheteurs, tandis que la demande reste peu active pour les peaux de consommation, laine entière et pour les peaux pesantes.

Buenos-Ayres, 23 février.

Laines. — Prix en hausse et bonne demande. On cote : B.-A. laine à peigné sup. fr. 4.10, 2× Zephyr fr. 4, pour contrat B (B.A. ou M.V.) fr. 3.95, 4× Zephyr fr. 3.90, par k. sans frais de lavage caf. ports européens.

Posen, 23 fevrier.

Pendant la semaine sous revue il est arrivé ici usieurs marchands en gros de Pologne, qui ont levé du marché enp. 500 quintaux bonnes laines drap de Posen, ainsi que 600 qx laines de notre ovince convenables pour les besoins militaires a x non cités. Nous apprenons qu'on est encore en gociation pour d'autres parties, par suite de la rareté de laines en Pologne. En outre il a été acheté pour un lavoir de Silésie 500 quint. laines croisées et laines d'agneaux non lavées à une fraction au-dessus de 45 M. Sur contrats le marché est encore jusqu'ici très calme. Les producteurs demandent de hauts prix, tandis que les acheteurs se tiennent sur une très grande réserve.

MARCHES D'IMPORTATION

Anvers, 28 février.
(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 8 balles Plata et 14 b. Australie.

Le Havre, 27 février.
(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — Il s'est traité, ce matin, diverses affaires à terme et la cote a été haussée de 1 fr.

Cette après-midi, marché ferme, et la cote a été haussée de 1 fr.

A terme, on a fait 850 balles dont détail suit : 325 balles Buenos-Ayres sur mars de 143,50 à 145,50; 50 balles dito sur avril à 145 ; 100 balles dito sur mai à 147; 200 balles dito sur juin de 147 à 148 ; 125 balles dito sur juillet 148,50 ; 25 balles dito sur août 150,50, et 25 balles sur novembre à 151.

Voici les cours de clôture : mars 145,»»; avril 146,»»; mai 147,»»; juin 148,»»; juillet 148,50; août 149,50; septembre 150,»»; octobre 150,50; novembre 151,50.

Marseille, 25 février.
(*Avis de M. Christian Sauerwein*)

La situation reste sans changement et les achats se continuent aux cours établis.

Quelques arrivages en Khorassan et Georgie diverses ont renforcé notre stock qui compte à ce jour 12,000 balles, chiffre bien réduit.

On a payé : Turkestan suint B, fr. 0,90; Georgie, 2e tonte GC, fr. 0,875\|0,90; Mossoul lavée blanche, fr. 1,50; dito couleurs, fr. 1,15; Smyrne grise, fr. 0,60; Alep lavée B, fr. 2 : GC, fr. 1.40; Khorassan MB, fr. 1,10; MN, fr. 0,775; GP, fr. 1,05 : BP. 1,50 et en vente publique.

500 b. laine Alep diverses à divers prix.

(*Avis de M. B. Caune)*

La semaine a marqué de l'activité dans les transactions. Notre marché a reçu quelques arrivages assez importants.

Les prix restent fermes sans changement à signaler.

On a payé: Khorassan 1re tonte MB, 1.10; MN, 0.77 1\|2; 2e tonte NG, 1.05; Georgie 1re tonte GC, 0.85; 2e tonte GC, 0.90; Pie, 0.85: Nouka 2e tonte G, 0.75; Angora B, 1.12 1\|2; Turkestan B, 0.90; GFL, 0.90; 2e tonte GCL, 1.07 1\|2; Mossoul lavée B, 1.50 à 1.60; Oran, 0.75; Kassapbachi métis. 1.02 1\|2; Rabat lavée mère B, 2.

Stock : 12,282 balles.

REVUE ECONOMIQUE

Exportation de peaux de mouton du Buenos-Ayres du 1er juin 1891 au 31 janvier de 1891 et 1892.

	1891	*1892*
	Balles	Balles
France	24.732	43 158
Belgique	3.214	364
Angleterre	3.083	1.663
Italie	3.595	4.986
Etats-Unis	328	289
Allemagne	—	1.810
Espagne	188	205
Brésil	609	501
Balles	35.750	53.006

MOUVEMENT DU PORT DU HAVRE EN JANVIER

Voici les chiffres du mouvement maritime du port du Havre pendant le mois de janvier dernier :

Entrées		
382 Navires chargés, avec	209.147	ton.
17 — sur lest, jaugeant	2.075	—
399 Navires	211.222	—
Sorties		
290 Navires chargés, avec	157.009	ton.
111 — sur lest, jaugeant	66.827	—
401 Navires	223.836	—

Ces chiffre comparés à ceux du mois correspondant de 1892, présentent les différences suivantes :

A l'entrée, diminution de 119 navires et 37,915 tonneaux.

A la sortie, diminution de 115 navires et 26,507 tonneaux.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer anglais *Cairnavon* a déchargé à Dunkerque, au quai Nord de la darse 1 du bassin de Freycinet, 2.480 balles laines Buenos-Ayres et de Montevidéo pour Roubaix et Tourcoing. Ce steamer a eu terminé cette opération le 27 février au matin et il a suivi pour Anvers avec le solde.

Le steamer anglais *Tandil*, arrivé de La Plata à Dunkerque le 26 février au soir, effectuait en ce port, du 27 au 28 courant, le débarquement de sa cargaison de laines, composée d'environ 1,111 balles pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Entre-Rios*, porteur d'environ 2,100 balles laines de Buenos-Ayres et de Montevideo, est attendu à Dunkerque incessamment. — Ces laines seront aussitôt dirigées sur Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Calvados* a déchargé à Dunkerque des laines d'Algérie pour Roubaix et Tourcoing. Il suit pour le Havre et cette destination.

Le steamer *Ville-de-Messine*, est attendu à Dunkerque vers le 4 mars, venant d'Algérie vià le Hvre, port eur de laines pour Roubaix et Tourcong.

Le steamer *Adour* des Messageries Maritimes, est attendu à Dunkerque du 3 au 4 mars, porteur d'un volumineux stock de laines d'Australie, destinées à Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Frendene* est en route de Buenos-Ayres sur Dunkerque depuis le 22 février courant, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais *Greatham*, venant de Bombay avec cotons et graines diverses, est attendu à Dunkerque dans quelques jours.

Plusieurs autres steamers, sont attendus incessamment des Indes à Dunkerque; nous les avons signalés déjà; nous relaterons leur arrivée à destination.

Les steamers attendus de la Baltique, porteurs de lins et chanvre pour nos régions du Nord, sont attendus à Dukerque aux premiers beaux temps.

Le steamer *Ville-de-la-Ciotat*, doit arriver en ce moment à Marseille, venant d'Australie avec un stock de laines pour Roubaix et Tourcoing, qu'il transbordera sur un autre cargo-boat.

Le steamer anglais *Meridu*, attendu prochainement de Bombay à Dunkerque, est porteur de 4,145 balles coton, destinées à nos régions industrielles.

Le steamer anglais *Etolia*, attendu également de Bombay à Dunkerque, est porteur de 837 balles coton et de 1776 balles pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais *Rosendael*, a transbordé de Londres à Dunkerque : 320 balles laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Tourcoing*, a transbordé de Londres à Dunkerque : 180 balles laine pour Roubaix et Tourcoing.

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LÉON CLERC)

Liverpool, 28 février, 10 h. 15.

Ventes : 0.000 balles. Marché soutenu.

Février	.../...	Juillet-Août	4 56/64
Février-Mars	4 49/64	Août-Septemb	4 55/64
Mars-Avril	4 49/64	Octobre	.../...
Avril-Mai	4 51/64	Octob.-Novemb	.../...
Mai-Juin	4 53/64	Nov.-Décemb	.../...
Juin-Juillet	4 54/64	Décemb.-Janv	.../...